

Bon à tirer
Le _____



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Date de lancement : 27 Avril 2023
Appel d'offres : N°AO007-0423-FMCT
Nom du projet : Conception - Réalisation et fournitures d'équipements : Réhabilitation de l'hôtel de la Sablière
Source de financement : FMCT

1. OBJET

La société Façade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offres pour la Conception - Réalisation et la fourniture d'équipements pour la Réhabilitation de l'hôtel de la Sablière.

publics.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
Boulevard du bord de mer
B.P. 879 LIBREVILLE GABON
Contact-fmct@fmct-gabon.com
Tel. 076 50 11 52

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 39 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus **le 12 juin 2023 à 12h (heure de Libreville - Gabon)** au plus tard et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier de candidature peut être retiré à l'adresse ci-dessous, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 400 000 FCFA. Ce montant est de 200 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus 5 ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents **le 12 juin 2023 à 14h.**

L'Administrateur-Directeur Général de FMCT

Emmanuel NGOUA EDANE

Directeur Général des Marchés Publics

Jugène Péngfort MINTSA OYAME